

Dans votre intérêt

faites
VOS ACHATS
à la



L'ECHO DE LA ROBERTSAU

Association agréée par Arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Responsable de la publication et adhésions :
M. HERRMANN Edgar - 7, rue Isaac Haffner - STRASBOURG-ROBERTSAU



Sauvegarde de la vieille Robertsau *Touche pas à mon potager !*

C'est devenu un lieu commun, la Robertsau, n'est plus ce qu'elle était ! ...

Finies les charmantes maisons de maraîchers et les petites rues sympathiques bordées de jardinets, exit les parterres de fleurs, les potagers et les réveils au chant du coq ; tout ça c'est du passé ! Et c'est vrai que petit à petit, la spéculation immobilière aboutit à la défiguration du quartier.

On connaît bien le mécanisme de cette dégradation : un cadre convivial attrayant, des promoteurs passés maîtres dans l'art de vendre ce qu'ils détruisent, des prix qui grimpent aussi haut que les nouveaux immeubles, une sur-concentration d'habitations, des infrastructures inadaptées et, au bout du compte une banalisation du quartier. Ce n'est pas le standing des immeubles qui se monnaie à prix d'or mais leur environnement villageois. Peu importe une fois les appartements vendus que la circulation qu'ils engendrent transforme les petites rues en « avenues » ; l'essentiel c'est que ça roule ! ...

Pourtant, de plus en plus clairement, les habitants manifestent leur attachement au « cachet du Läuch », comme il est convenu de l'appeler. Un habitat original dans un environnement de qualité, ça vaut le coup d'être défendu. Ce sont partout les mêmes doléances : demande de mise en sens unique, limitation de vitesse, préservation des jardins de devant, protection des pié-

tons et des cyclistes. Et, si rien n'est simple, comme le montre la lettre d'un riverain de la rue du D^r François (voir p. 3), il faudra bien, si l'on veut garder un minimum de charme à la Robertsau, que l'on prenne des mesures de préservation qui prennent en compte cette volonté.

En guise de jalons pour une réflexion plus approfondie voici quelques points sur lesquels il faudra revenir, notamment lors de l'élaboration du nouveau Plan d'Occupation des Sols :

- soumettre les permis de construire dans les zones sensibles à des conditions plus contraignantes ;
- prendre des dispositions favorables à la conservation de l'habitat ancien ;
- engager la réflexion vers la prise en compte de certaines rues comme un patrimoine à préserver et à mettre en valeur comme le sont la plupart des centres « historiques ». On peut penser à un réseau pour piétons et cyclistes dont l'accès en automobile serait réservé aux seuls riverains ;
- et, puisque c'est en grande partie à l'automobile que l'espace public est sacrifié, développer de façon significative les autres modes de transport.



LE NOUVEAU POS DEVRA SAUVEGARDER LES ANCIENNES RUES DE LA ROBERTSAU PAR UN AMENAGEMENT ORIGINAL APPROPRIE ET DEVRA SUPPRIMER LA ROCADÉ EST - OUEST A TRAVERS LA VIEILLE ROBERTSAU POUR SAUVEGARDER LE CACHET DU LÄUCH ET LES « JARDINS DE DEVANT »

ROBERTSAUVIENS FAITES CONFIANCE A NOS ANNONCEURS

Votre agent Renault STATION ARAL ROBERTSAU

Vidange - Graissage - Entretien
Lavage - Blaxonnage - Plastifiage
Equilibrage, etc.

.....
Gérants: **Monsieur et Madame BOUCHER**
17, rue de l'Ill - Tél. 88 31 21 61

PHILDAR

72, RUE BÖCKLIN STRASBOURG-ROBERTSAU

Girardot Christiane

- ★ FILS A TRICOTER
- ★ COLLANTS
- ★ BAS
- ★ CHAUSSETTES
- ★ TRICOTS

Tél. 88.31.14.06

COIFFARELLE

- * SOINS DU CHEVEU
- * COUPES CLASSIQUES ET MODERNES
- * BRUSHING

109, ROUTE DE LA WANTZENAU
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.45.30

ETABLISSEMENTS HORTICOLES

Frédéric ROTH

Choisissez vos plantes
et fleurs dans les serres



Plantes de serre et d'appartement
Bouquets et Gerbes Mortuaires
Plantes pour balcons et jardin
Travaux décoratifs

52, rue Jeanne d'Arc Tél. 88.31.16.67
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Livraison gratuite Strasbourg et Faubourg

RESTAURANT AU COQ BLANC

M. et Mme FUSSLER

Plat du jour 32 F • Petits plats

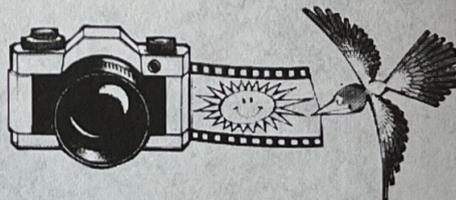
9 rue Mélanie - 67000 Strasbourg - ☎ 88.41.87.77

Jour de repos : Samedi après-midi et Dimanche

Photo-Ciné FRITZ

109, rue Bœcklin
67000 ROBERTSAU
Tél. 88 31 43 10

Travaux photos en 24 heures
Photos d'identité
Reportage - Mariage - Portraits



**H I F I
T É L É
V I D É O**

SERVICE

88 41 85 84
85, Rte de la Wantzenau
Strasbourg-Robertsau

- Réparations et vente toutes marques,
- Intervention à domicile sous 24 h,
- Montages antennes

Blanchisserie

VOGT-NEFF

Hôtels - Restaurants
Collectivités - Particuliers

3, rte des Chasseurs - Tél. 88 31 10 01
STRASBOURG-ROBERTSAU



Sauvegarde de la vieille Robertsau et nouveau POS	p.	1-3
Affaire PRODAIR... Et ce qu'ils ont dit	p.	5-7 et 9
Les berges du Muhlwasser - Quelque chose à dire ?	p.	11
Läuch Blättel, petites nouvelles du Läuch	p.	13
Trop de panneaux publicitaires !	p.	14

L'ECHO DE LA ROBERTSAU est votre journal.

Envoyez vos articles, vos suggestions, vos coups de cœur, etc... à :

**L'A.D.I.R. 7, rue Isaac HAFFNER
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU**

**LETTRE DE M. et Mme THALGOTT
à Mme Catherine TRAUTMANN
Maire de Strasbourg**

Objet : préservation de la rue du Dr François dans la constitution du nouveau POS.

Strasbourg, le 11 juillet 1989

Madame le Maire,

Nous vous félicitons de votre élection à la tête de notre ville ainsi que de la démonstration dont vous avez déjà fait preuve pour assurer, voire améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants. Votre prise de position en faveur du tramway en est un exemple dont nous nous réjouissons.

Nous nous permettons de vous écrire aujourd'hui pour attirer votre attention sur la situation de la rue du Dr François qui est l'une des plus caractéristiques de la Robertsau : les petites maisons et les jardins qui les bordent sont d'un intérêt aussi bien historique qu'architectural. Cette rue est un passage privilégié des promeneurs du quartier, ainsi qu'un axe de circulation quotidien des piétons et cyclistes se rendant aux écoles ou au centre commerçant de la Robertsau.

Il est indéniable que cette rue est très étroite (3,50 - 4 m) et que la vitesse des voitures, depuis qu'elle est à sens unique, pose un problème certain aux cyclistes et piétons — notamment personnes âgées et enfants — qui l'empruntent ainsi qu'aux riverains qui se font joyeusement éclabousser par temps de pluie. L'élargissement de cette rue avait déjà été envisagé dès les années 1920 — notamment pour le réseau d'assainissement — et des expropriations entreprises à cette époque, laissant toutefois la jouissance des jardinets de façade à leurs ex-proprétaires.

Il serait hautement souhaitable que les commissions étudiant actuellement le POS considèrent la situation de cette rue dans son ensemble :

- 1) des travaux de réfection de la voirie devraient être effectués dans un délai assez rapide : déjà en mauvais état, la rue a servi de passage à de nombreux camions se rendant au chantier de la rue Schultz, ce qui a fini de l'abîmer ; en outre la création d'un caniveau central réglerait le problème de l'écoulement des eaux de pluie ;
- 2) comme remède à l'excès de vitesse des véhicules et des dangers et nuisances que cela représente, il serait envisageable de ne réserver l'usage de cette rue qu'aux seuls riverains et à leurs visiteurs ou encore de créer des « dos d'âne » comme cela a été récemment réalisé dans la trop fameuse rue des Jardiniers.
- 3) la question du branchement des habitations de cette rue à un réseau d'assainissement a déjà été évoqué par le passé : s'il peut sembler curieux qu'à l'aube du XXI^e siècle un quartier de Strasbourg en soit encore réduit à un système de fosses septiques, voire de puits perdus, il est essentiel de noter — pour la constitution du POS — que si les habitants souhaitent ce réseau, bon nombre d'entre eux ne sont pas disposés à sacrifier la jouissance de leur jardin et à remettre en question le tracé actuel de la rue qui avait d'ailleurs été maintenu dans le POS du 25.10.1985.

Il a en effet été établi que pour créer un tel réseau, la rue devait nécessairement être élargie en raison de nombreux cables et circuits qui ont été enfouis. L'élimination des jardins — selon le tracé de 1920 — détruirait ainsi l'aspect pittoresque et le rôle social de cette rue en la rendant tristement banlieusarde.

Par ailleurs, la technique en matière d'assainissement a très certainement évolué depuis 1920, ne demandant probablement plus une emprise aussi grande sur le terrain : il serait donc certainement possible de trouver une solution acceptable pour tous.

Nous sommes persuadés que vous aurez à cœur de ne pas abîmer ce quartier qui a déjà été amputé d'une partie de son charme par la création de plusieurs immeubles. Si la création d'un réseau d'assainissement était toutefois envisagée, il serait absolument nécessaire de consulter les habitants concernés auparavant (certains, par ex., ayant fait poser à grands frais un système de fosse septique).

Nous espérons très vivement qu'il ne sera pas pris de décision hâtive pour ce qui concerne le problème d'élargissement de notre rue dans le cadre de l'établissement du POS, mais qu'il soit procédé dans un premier temps à sa réfection telle que proposée en point 1) et que dans un deuxième temps, si des travaux plus approfondis étaient prévus, cela soit fait après consultation des habitants concernés.

Vous remerciant de votre attention concernant notre secteur et confiants dans votre esprit de respect de la qualité de vie et de la volonté des habitants de votre ville, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

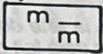


Rue du Docteur François

Il faut bien trouver un jour une solution originale pour aménager les anciennes rues.
L'ADIR propose une réunion de concertation entre les Services de la CUS et les riverains.



Mme
Marcelle MORITZ
 Corsetière Agréée (se rend à domicile)
 Spécialiste en sur Mesure
 Gains - Combinés - Soutien-Gorge
 Corsets - Prothèses Mammaires
 Ceintures Médicales



Tél. 88.66.16.82

31, rue de Verdun
GEISPOLSHAIM-GARE
 67400

ARTISAN SANITAIRE

Ernest LUDWIG

Spécialiste en :

- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- ZINGUERIE
- ENTRETIEN D'IMMEUBLE
- DEPANNAGE RAPIDE

72, route des Chasseurs
67000 STRASBOURG
 Téléphone : 88 41 80 79

ENTREPRISE GÉNÉRALE
 DE COUVERTURE SPÉCIALISÉE
 ET DE FERBLANTERIE



Alfred HILGERT & Cie

52a, rue Himmerich - STRASBOURG-ROBERTSAU
 Tél. 88 31 14 94

- ** TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE
 en ardoise - éternit - plaques planes et ondulées
 tôles ondulées - zing - aluminium - cuivre etc...
 tuiles plates et mécaniques
 cartons et feutres bitumés
- ** TOUTE FERBLANTERIE DE BATIMENT

Electricité SANDRIN

ELECTRO -MENAGER - HIFI
 TELE - VIDEO

Dépannage - Installation

17, rue de Mélanie - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 62 68

Depuis 30 ans l'ADIR

- défend l'intérêt général de notre quartier et de tous les Robertsauviens
- préserve notre environnement et le cachet du Laüch
- protège notre forêt du Rhin
- défend votre sécurité dans la circulation
- intervient sur les projets intéressants la Robertsau
- vous informe objectivement par « L'Echo de la Robertsau »

• **L'ADIR mérite votre soutien** • **Adhérez à l'ADIR** •

BULLETIN D'ADHESION A L'ADIR

Nom Prénom

Adresse

à transmettre à M. HERRMANN E.
 7, rue Isaac Haffner - 67000 Strasbourg Robertsau
 Cotisation annuelle : 40 F
 Membre d'honneur : 100 F et +

Signature :

A l'occasion de l'enquête d'utilité publique relative à l'installation de cette usine de gaz industriels, s'est tenu un débat qui a donné lieu à quelques prises de position intéressantes. Un des temps forts de cette confrontation a sans conteste été la réunion publique demandée par l'ADIR. Cette soirée a donné lieu à de belles empoignades et a, en tout cas, permis de mesurer l'ampleur de l'hostilité de la population à cette implantation. Il n'y a malheureusement que les écrits qui restent. Les observations consignées au registre d'enquête sont au nombre de 19 selon les comptes du commissaire enquêteur. La pétition quant à elle a recueilli 2147 signatures.

• L'ENQUETE ELLE-MEME

— **L'AFRPN (Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature) estime que** « la période choisie n'est guère favorable à la participation du public » l'ADIR allant jusqu'à « poser la question de sa validité, alors que les directives associées à la loi du 12.7.83 demandent d'éviter la période des congés ».

« Contrairement à la directive européenne sur les études d'impact aucune note de synthèse accessible à « l'homme de la rue » n'est jointe au dossier ce qui nuit à sa compréhension et donc à la participation du public ». AFRPN

— L'ADIR affirme que :

« L'information du public de la Robertsau n'a pas été faite correctement par l'affichage de l'avis préfectoral du 25.5.89 dans un rayon de 2 kms du fait qu'il n'existe pas de panneaux d'affichage officiels à la Robertsau. L'affichage sur des poteaux électriques ne nous paraît pas satisfaisant ».

« On peut également se poser la question de l'utilité publique de cette enquête alors que les travaux sont réalisés à 90 % et que les Ets PRODAIR ont prévu de commencer les essais en octobre 1989 et la mise en exploitation en janvier 90 ».

« Nous estimons que cette „politique du fait accompli" constitue une pression psychologique et politique, illégale et intolérable sur la population et les élus. La sérénité et la validité de la procédure d'enquête publique se trouve ainsi mis en cause ».

— Le Commissaire-enquêteur constate que :

« L'enquête s'est déroulée sans incident mais dans un climat tendu et de suspicion à l'égard des services ayant en charge le contrôle des dossiers techniques et de la préparation de l'enquête ».

Des maladroites de la part de la Société PRODAIR ont contribué à créer ce climat, telles que :

- la présentation complexe du dossier avec l'emploi de termes anglais ; un résumé synoptique placé en tête aurait contribué à une meilleure compréhension du projet,
- les nombreuses références à un dossier relevant du secret dont la justification n'était pas évidente et qui a été levé dans les réponses fournies lors de la réunion publique.

Egalement, le démarrage des travaux de construction bien avant l'ouverture de l'enquête a été considéré comme la manifestation d'une volonté de créer une situation irréversible ». (Le Commissaire enquêteur)

• SUR LE CHOIX DU SITE

— L'ADIR a dit :

« Le POS prévoit un quartier résidentiel de 10 à 20.000 habitants supplémentaires dans une ZAD située autour du Château de Pourtalès, site de loisirs très fréquenté par le public (des centaines de personnes sinon des milliers en été).

Le fond du problème résulte de cette contradiction : un site industriel à risques majeurs à côté d'un quartier résidentiel en pleine expansion ».

— Les verts ont dit :

« Il n'apparaît pas dans le dossier de justification suffisante pour implanter une telle usine à l'endroit proposé.

DEPECHE TOI DE FINIR TA
BIERE, JE VIENS DE TE
DENONCER A LA GENDARMERIE
DE LA ROBERTSAU!

AH ET POURQUOI?

CHAQUE FOIS QUE TU
RESPIRES, TU VOLES
L'OXYGENE DE
L'USINE PRODAIR...



La proximité de l'aciérie de Kehl, et les économies ainsi réalisées, ne nous paraît pas une argumentation suffisante. Dans la balance entre « risques encourus » d'un côté, et « rentabilité financière » de l'autre, c'est cette dernière qui semble avoir prédominé, sans recherche sérieuse d'autres localisations possibles qui minimisent les risques ». (Les Verts)

— L'AFRPN constate que :

Aucune analyse des impacts sur les cours d'eau situés en aval. En effet ces « Brunnenwasser » qui font, entre autres, l'intérêt de la forêt rhénane de la Robertsau, et sur laquelle la ville de Strasbourg a fait d'importants efforts de renaturation sont actuellement essentiellement alimentés par la nappe phréatique. Quelle sera l'influence sur les débits de ces cours d'eau du fait du pompage (environ 720 mètre-cube/jour) d'eau dans la nappe par effet de rabattement de celle-ci ?

— Le Journal Libération écrit :

Le « bunker » qui abrite le siège du Conseil de l'Europe et les sessions du Parlement européen transpire l'angoisse, en plein « syndrome de Seveso ».

L'ouverture d'une enquête d'utilité publique sur l'installation d'une usine de production de gaz industriels a mis le feu aux poudres. L'usine Prodair, classée par la Commission de la CEE dans la liste des installations européennes à haut risque couverte par la « directive Seveso », est située en effet à 1000 m à vol d'oiseau du siège des Institutions européennes.

« Un oui du gouvernement français au projet Prodair », sourit un euro-député anglais, « nuira certainement aux chances de Strasbourg au sein du Parlement : nos locaux bruxellois apparaîtront beaucoup moins dangereux à la plupart des parlementaires européens ».

Francesco CERRI
Libération 18.8

— Le Commissaire-Enquêteur estime :

« En l'absence d'un POS opposable aux tiers on considérera qu'il s'agit d'une zone industrielle de fait dont l'origine remonte à 1927.

Le schéma directeur de l'agglomération strabourgeoise approuvé par le décret 73-265 du 9 mars 1973 confirme la vocation industrielle de cette zone.

Ce même document admet aussi un développement de la zone d'habitation de la Robertsau. Il reviendrait

Garage PLUMERE

- réparations en tous genres
- dépannage
- station service graissage
- contrôle anti-pollution
- agent agréé PEUGEOT-TALBOT

LAVAGE LIBRE-SERVICE

HYPROMAT

28, rue Bœcklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.19.96

PIZZA SARDA



RESTAURANT - PIZZERIA
88.31.47.96

STRASBOURG-ROBERTSAU
94, rue Bœcklin

Heures d'ouverture : de 11 45 à 13 45 et
de 18 30 à 23 h
Dimanche : de 18 30 à 22 h
Jour de repos : mardi

La Farfalla



Restaurant-Pizzeria

29 rue Bœcklin 67000 STRASBOURG ROBERTSAU ☎ 88 31 11 04

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

chauffage électrique

DROELLER-SCHEER

64, route de La Wantzenau
ROBERTSAU
Tél. 88 31 36 11

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau
pres Sainte-Anne

Strasbourg-Robertsau Tél. 88.31.19.32

Spécialité Jambon et Pâté en Croûte / livraison à domicile

FERS ET MÉTAUX

J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redslob
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.13.53



le sérieux du professionnel
au prix des grands magasins



CUISIN'elle

114-116, route de La Wantzenau 67000 STRASBOURG Robertsau
Téléphone 88 31 88 62

Restaurant LA TAVERNE DES FLEURS

35, rue Schott - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 18 50

Anciennement « Pot de Fleurs »

- Plat du jour
- Carte
- Spécialités alsaciennes
- Possibilité banquets

M. et Mme MOROGE Patrick - Gérants

L'AFFAIRE PRODAIR...

CE QU'ILS ONT DIT !... (suite)

à un POS de fixer sa limite d'extension vers l'Est de façon à créer un secteur d'isolement suffisant par rapport à la zone d'activités ».

— Union des Résidents du Neudorf : URNE

Dans le fascicule distribué par PRODAIR le 27.6.89, on relève entre autres, que « dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, l'utilisation de l'azote a considérablement facilité les travaux souterrains par exemple pour la construction des TUNNELS DU METRO, en particulier lorsqu'il s'agit de passer sous un fleuve ou de travailler dans un terrain humide. L'azote, liquide à - 196°, permet de procéder à une véritable congélation du sol ou du milieu aquatique et de réaliser les travaux nécessaires en évitant l'inondation.

On croit comprendre maintenant les raisons qui ont poussé la précédente municipalité à accorder le permis de construire.

« Le terrain où la société PRODAIR doit s'implanter est actuellement vierge de toute activité. On peut admettre qu'il servait de tampon entre le stockage d'hydrocarbures et la société TREDI spécialisée dans l'incinération des produits toxiques industriels ».

— L'AFRPN constate :

Nous remarquons l'absence d'un chapitre indispensable et obligatoire (cf. décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977) qui précise que l'étude d'impact doit faire ressortir « ...les raisons pour lesquelles, notamment, du point de vue des préoccupations d'environnement, parmi les partis envisagés, le projet présenté a été retenu ».

• SUR L'ETUDE DES DANGERS

— Les Verts

« Les risques présentés par ce type d'usine sont renforcés par la présence des installations de la CRR et de TREDI au voisinage immédiat. La présence de ces deux installations est fort peu prise en compte dans le dossier. Pourtant, à la suite de différents accidents, les professionnels de la sûreté industrielle ont développé, ces dernières années, toute une réflexion sur les zones industrielles, sur les « synergies » polluantes entre des installations qui utilisent les mêmes rivières ou atmosphères pour leurs rejets, sur les synergies « accidentelles » entre des installations voisines. Cela conduit en général les professionnels à ne plus étudier les nuisances et risques des installations une par une, mais dans la globalité d'un tissu urbain et industriel. Or, non seulement cette méthode d'analyse est absente de l'étude soumise à enquête, mais le site choisi va à l'inverse de l'évolution actuelle des conceptions ».

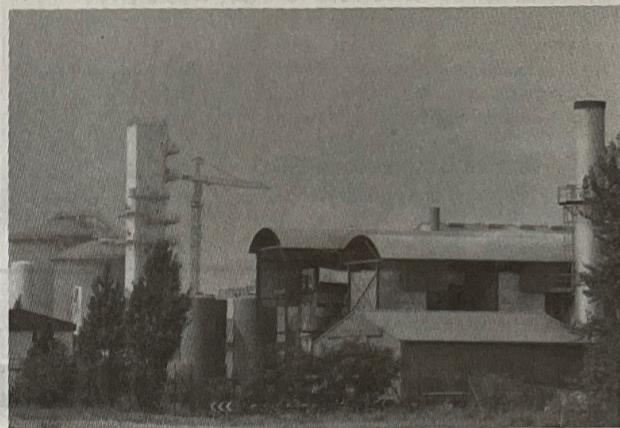
— L'ADIR

« Le dossier ne tient pas compte non plus de l'étude de dangers déposé par TREDI le 29 juin 1988 et qui reconnaît qu'ils n'ont pas de cuvette de rétention étanche autour du stock et que la cuvette de récupération des eaux d'incendie est insuffisante. Ce dossier confirme qu'il y a des risques d'explosion et d'incendie avec pollution sur le site de TREDI. Inversement le fonctionnement des fours de TREDI pourrait être affecté par un épanchement d'oxygène mais le dossier PRODAIR ne mentionne ni les risques et par conséquent ni les mesures à prendre ».

— M. LIENHARD, Adjoint au Maire chargé de l'environnement dans son rapport au Conseil Municipal.

« Les risques liés aux installations énoncés par PRODAIR sont essentiellement les suivants :

- perte de confinement dans le procédé de distillation,
- incidents sur les compresseurs,
- incidents sur le procédé de désoxygénation de l'argon,
- incidents sur le pipeline,
- fuite d'hydrogène,
- fuite d'oxygène liquide.



PRODAIR CONTINUE SES INSTALLATIONS MALGRE TOUS LES AVIS DEFAVORABLES ! ...

Un certain nombre de risques extérieurs sont également à prendre en compte, même si leur probabilité est très faible :

- risques liés à un incendie dans les stockages d'hydrocarbures voisins,
- chute d'avion sur le site.

Le danger le plus important est constitué par une **fuite massive d'oxygène** d'une des installations du site constituant un nuage qui se déplacera en fonction des vents. Le problème majeur à ce niveau est l'incidence de cet apport massif d'oxygène qui pourrait atteindre le site de la **société voisine TREDI** ».

— Les Verts

On a l'impression que le risque accidentel est tellement sous-estimé que les difficultés d'une situation post-accidentelle ne sont pas comprises, **et ce, d'autant plus que la présence des deux installations voisines de PRODAIR est insuffisamment prise en compte.** Comment les pompiers vont-ils pouvoir passer dans la petite allée entre PRODAIR et TREDI en cas d'incendie ? Sur toutes ces questions, études techniques et débats publics restent à faire.

— L'AFRPN

Sur les risques liés au stockage d'hydrogène : les effets d'une explosion du gaz près du point de fuite, qui concerne tout stockage de gaz liquéfié ne sont pas véritablement envisagés.

— L'ADIR

« L'augmentation de la pollution de l'air dans une agglomération déjà fortement polluée et dont la situation géographique avec des inversions de température et des brouillards persistants pose déjà beaucoup de problèmes : le nombre de cancers de poumon et de bronchites chroniques est déjà très élevé dans la région. Plutôt qu'une usine qui nous pompe notre oxygène, il nous faudrait une usine qui régénère notre air ».

• M. LIENHARDT, Adjoint au Maire chargé de l'environnement

— Bruit.

L'étude d'impact, quoique se voulant rassurante quant aux **niveaux sonores engendrés** par le fonctionnement de cette installation, n'est pas absolument convaincante sur ce point.



PINGOUIN

Michèle CRONMULLER

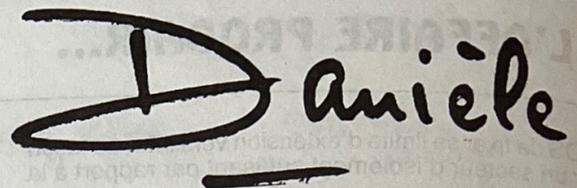
Collants et Chaussettes

Tricots sur mesures

tricotez les laines Pingouin.

Centre Commercial GRO

124, route de La Wantzenau - 67000 STRASBOURG
Tél. 88 41 83 03



Danièle

Pâtisserie - Confiserie

Chocolats Fins

Salon de Thé

64, Rue Bœcklin

Strasbourg - Robertsau

☎ 88.41.91.98

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Gérard SCHMITT

79, rue Bœcklin - Tél. 88 31 43 87
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

SPÉCIALITÉS : Jambon en crouste
Charcuterie fair maison

CHEVALINE : Rossbif
Rossbif cuit à emporter
Steak de poulain
Plat du jour
Commande pour Associations



ETABLISSEMENTS

WERNERT F.

**INSTALLATIONS SANITAIRES
PLOMBERIE
CANALISATIONS
ZINGUERIE
TOUS TRAVAUX DE TOITURES/ISOLATION**

**76a, rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG ROBERTSAU Tél. 88.31.03.20**



**ÉLECTRICITÉ
S.A.R.L.**

REISSER-DEGANO

2, rue du Jardin Keck
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 21 27

- ★ **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
- ★ **CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE**
- ★ **INSTALLATION ALARME**

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER

Maitre-Ramoneur diplômé

2, rue Maechling

STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 15 15

- Tous travaux de ramonage et certificat de conformité etc...
- Conseils et devis gratuits.

Restaurant

«Joyeux Pêcheur»

M^{me} Betty KIEFFER

- sa tarte flambée au feu de bois
- sa carte spécialités ALSACIENNES

18 h à 23 h

Ouvert tous les jours
Fermés les midis

☆☆☆

59, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-Robertsau
Tél. 88.31.00.04

**FABRICATION MÉCANIQUE
EN TREILLIS DE FIL DE FER**

Spécialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'enceintes
- Stade, Tennis, etc...
- Grillages en tous genres :
Ondulé, Simple, Torsion
Bordure parisienne

KRIEGER RIMMELIN

35 rue Boecklin - Strasbourg-Robertsau - Tél. 88.31.15.29

L'AFFAIRE PRODAIR...

CE QU'ILS ONT DIT !... (suite)

En effet, si elle mentionne que l'émergence de bruit de jour restera conforme à la réglementation à proximité du site (émergence inférieure à 3 dBA), elle n'aborde pas la situation sonore prévisible après mise en route de ces installations entre 22 heures et 6 heures, période la plus sensible pour la population.

— Transport.

La Société PRODAIR envisage d'effectuer ces transports par le Quai Jacoutot. Ce dernier n'offre pas de par sa configuration toute la sécurité d'usage pour le transport lourd de produits pétroliers et éventuellement des produits PRODAIR.

• Le Commissaire-enquêteur observe :

— **Augmentation de la pollution de l'air** par les prélèvements d'oxygène et les rejets cycliques des polluants de l'air absorbé. Les quantités d'air brut utilisées chaque jour représentent un volume considérable qui ne représente néanmoins qu'une fraction négligeable de l'air atmosphérique au droit même de la zone industrielle.

Nous considérons que les craintes qui se sont manifestées à ce propos sont exagérées, il en est de même des émissions des gaz en provenance du générateur électrique.

Quant à la formation de brouillard par condensation des eaux de refroidissement elle ne devrait pas affecter le micro-climat de la zone d'habitation.

— **Aggravation des nuisances dues aux bruits de fonctionnement.** Nous considérons que ce grief doit retenir tout particulièrement l'attention. Ce point a été évoqué longuement lors de la réunion publique et repris par les intervenants durant l'enquête.

Il est donné acte des compléments d'information donnés par les représentants de la Société.

Le respect des engagements devra être vérifié par des contrôles effectués par les services compétents dès la mise en fonctionnement de l'usine.

Et pour finir :

« Le Conseil Municipal estime

1 - que l'autorisation d'exploiter ne saurait être délivrée en l'absence :

a) de la réalisation d'une étude de danger à mener par la Société TREDI concernant l'arrivée d'un nuage d'oxygène en provenance des installations de PRODAIR conduisant à une maîtrise de l'accident,

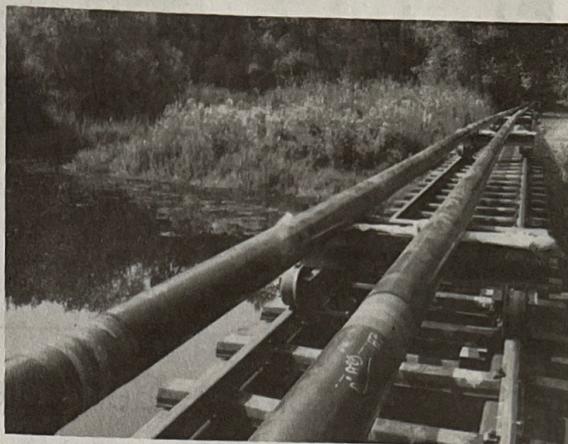
b) de la réalisation par PRODAIR, d'un complément à son étude d'impact relatif aux nuisances sonores générées la nuit,

c) de la prise en compte de toutes les autres réserves exprimées dans l'avis.

2 - que si l'autorisation d'exploiter venait à être délivrée malgré les observations émises, elle devrait être subordonnée à l'engagement de réaliser une campagne de mesure de ces nuisances sonores et à la mise en place des équipements nécessaires s'il s'avérait qu'en dépit des prévisions théoriques, les seuils réglementaires étaient dépassés.

• L'avis du Commissaire enquêteur.

Compte tenu de la localisation dans une zone industrielle et sous réserve de l'acceptation par les services compétents des dispositions adoptées en vue de limiter les nuisances dues au bruit de fonctionnement ainsi que des risques inhérents à la proximité des installations existant nous émettons un **AVIS FAVORABLE** à l'autorisation sollicitée par la Société PRODAIR d'une unité de production d'oxygène, d'azote et d'argon à Strasbourg-Port-aux-Pétroles.



PRODAIR EST EN TRAIN DE POSER L'OXYDUC A TRAVERS LE RHIN POUR ALIMENTER LES BADISCHE STAHLWERKE DE KEHL !

LETTRE DE L'ADIR A M. LE PREFET

Après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire-enquêteur du 18 août 1989 suite à l'enquête publique effectuée du 19 juin au 19 juillet 1989 nous sommes stupéfaits et inquiets en lisant la conclusion de ce rapport.

Malgré les 19 avis défavorables ou réserves de diverses associations et les 2147 pétitionnaires opposés à l'implantation des Ets PRODAIR sur le site du Quai Jacoutot, malgré les nombreuses réserves et demandes d'études complémentaires émises par le conseil municipal de Strasbourg lors de sa délibération du 28.7.89, Monsieur le Commissaire-Enquêteur faisant fi de tous ces avis défavorables conclut lui à un avis favorable.

Nous croyons savoir qu'il y a eu aucun avis favorable d'exprimé pendant cette enquête et même si les voisins immédiats de PRODAIR, en l'occurrence l'usine d'incinération TREDI et la Compagnie de Raffinage de Reichstett, n'ont pas émis d'avis cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas eux aussi quelques inquiétudes, en particulier le personnel que nous avons rencontré sur place.

Nous ne pouvons pas accepter la conclusion de M. le Commissaire-Enquêteur qui réduit le risque majeur constitué par ces installations classées dangereuses du « type SEVESO » à un simple problème de visibilité en affirmant après une visite sur le terrain PRODAIR qu'il n'existait aucune maison d'habitation dans le champ de visibilité !...

Notre Comité estime que la proximité de ces installations classées dangereuses, avec toutes les nuisances induites, à moins de 1000 m du centre du quartier résidentiel de la Robert-sau est inacceptable pour notre quartier et notre Association.

M. le Commissaire-Enquêteur a néanmoins relevé le fait que « le démarrage des travaux avant l'ouverture de l'enquête publique a été considéré comme la manifestation d'une volonté de créer une situation irréversible » !...

Cette politique du fait accompli nous paraît inacceptable. Pourquoi les Services de la Préfecture ont-ils donné un avis favorable pour le permis de construire et ont-ils autorisé la pose de l'oxydure par Arrêté du 31 juillet 1989 alors que les conclusions du Commissaire-Enquêteur n'étaient pas encore connues ?

Cette politique du fait accompli tourne en dérision la procédure de l'enquête publique qui de ce fait perd toute sa valeur et sa crédibilité.

Notre Comité lors de sa dernière réunion a décidé de vous demander une entrevue pour vous exposer de vive voix nos réserves et nos inquiétudes.

Nous vous demandons expressément de faire les études de dangers et les investigations complémentaires demandées par notre Association dans ses différents courriers et le conseil municipal de Strasbourg dans sa délibération du 28.7.1989 avant d'autoriser le fonctionnement de ces installations et toute décision d'autorisation irréversible.

Dans cette attente, veuillez croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos sentiments respectueux.

ATELIER

NORBERT
BASCH

Architecte
Urbaniste

31 rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 88 31 06 45

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

MULLER Joseph

40, rue de l'Ill - ROBERTSAU
Tél. 88 31 08 44

vous propose ses spécialités

Toutes les Mousses aux Fruits
Glaces etc...

Commandes pour BANQUET - MARIAGE

Électricité Générale

André OBERLÉ

INDUSTRIE
BATIMENT

— Installation
— Câblage de machine
et coffrets

— Entretien
— Dépannage
— Mise en conformité
— Entretien d'immeuble
— Chauffage électrique
— Vente et réparation
de moteurs

88 31 33 93 en cas d'absence : Répondeur Automatique

1B, CHEMIN DE L'ANGUILLE 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU



CORDONNERIE
CLAUDE

3, rue du Chevalier Robert
Strasbourg-Robertsau

Travail artisanal
Réparations tous genres



ORTHOPEDISTE — BANDAGISTE

André BERNDT

Orthopédiste-Bandagiste Agréé

Fabrication grand appareillage

- Prothèses - orthèses - corsets orthopédiques
- Releveurs de pieds - attelles diverses
- Semelles orthopédiques
- Colliers cervicaux - etc...
- Corsets de maintien
- Bas à varices

Rue Reisseissen (derrière Parking Gro)
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. 88 41 96 77
Privé : 88 31 53 81



COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE

Hœllinger-Fuchs et Cie

94, rue de l'Angle
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.12.32

Restaurant « AU TIVOLI »

HAMM Alain
BRASSERIE - PMU

71, rue Bœcklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. 88.31.17.49

Epicierie-Fine "METZ"

GRAND CHOIX EN FRUITS - LÉGUMES

Livraison à domicile

2, rue Menges - STRASBOURG - Tél. 88 31 50 36

cadeaux



Deetjen

couverts orfèvrerie

Chez tous les spécialistes

QUELQUE CHOSE A DIRE... SUR LES BERGES DU MUHLWASSER ! ...

Sur le déroulement de l'opération elle-même

L'opération de concertation sur le projet de la première tranche de l'aménagement des berges du Mühlwasser à la Robertsau s'est déroulée du samedi 1^{er} juillet au samedi 8 juillet.

Le mercredi 5 juillet, l'opération a eu lieu sur la voie publique, dans le cadre de la braderie, organisée par l'Association des commerçants du quartier.

Le jeudi 6 juillet a eu lieu une réunion publique, en présence de Mme Catherine GENG, conseillère municipale de Strasbourg.

• Rappel des objectifs de cette opération :

Il s'agissait de tester une nouvelle démarche de concertation entre la Municipalité, notre Association et la population robertsauvienne concernée, autour d'un projet d'aménagement public, en mettant en œuvre des modalités simples :

- exposition du projet,
- « visibilité » du projet à des heures accessibles à tous,
- présence d'une personne chargée de donner des explications et de recueillir les avis des visiteurs,
- rencontre avec les techniciens municipaux concernés.

• Bilan de l'opération :

Si le nombre de personnes ayant visité l'exposition reste difficile à chiffrer (notamment le mercredi, lors de la braderie), il n'en reste pas moins qu'une trentaine de personnes environ ont exprimé un intérêt ou un avis sur le projet.

C'étaient d'ailleurs souvent des personnes directement intéressées par l'aménagement, notamment des riverains du Doernel et du quartier de la rue de Betschdorf.

Mais le nombre de participants est faible et peut s'expliquer de diverses manières :

- la nouveauté de la démarche, du moins sur un projet de cette ampleur, petite par rapport à d'autres (pollution, POS, etc) ;
- le manque de « publicité » qui a été faite autour de l'opération ; un petit article dans la presse, un affichage limité ;
- et certainement, le manque d'habitude des gens à simplement donner leur avis sur un projet, « à froid », c'est-à-dire en dehors de tout esprit ou situation polémiste ;

C'était une opération-test, mais elle n'en a pas moins démontré ses intérêts évidents, qui devraient impliquer une réédition prochaine.

Sur le contenu du projet d'aménagement :

Suite à cette concertation, l'ADIR estime que ce projet mérite d'être amélioré en tenant compte des observations suivantes, synthétisées en 6 propositions :

1. Accès cyclable par l'aménagement d'un sentier cyclable

Le développement de cheminements cyclables à la Robertsau est une des priorités mises en évidence par l'enquête réalisée en juin 1988 par l'ADIR.

Réaliser l'aménagement des berges du Mühlwasser, sans prendre en compte ce besoin serait contraire à une utilisation rationnelle de cet espace. Il faut rappeler qu'il sert déjà, à l'heure actuelle, de passage cyclable pour beaucoup de riverains des quartiers nord-ouest de la Robertsau.

L'ensemble du projet devrait donc intégrer la création d'un sentier cyclable le long des berges du Mühlwasser, et ce dans la perspective d'une liaison avec le centre ville empruntant ce tracé.

Par « sentier cyclable », on entend la réalisation en bordure du sentier en stabilisé prévu pour les piétons, d'une bande de roulement de 50 cm de large. Cette bande aurait plusieurs intérêts :

- permettre aux cyclistes de circuler en « site propre »,
- placée en bordure extérieure du chemin piéton (c'est-à-dire entre la berge elle-même et les aménagements



Les Robertsauviens regardent avec beaucoup d'intérêt l'exposition de l'ADIR sur les berges du Mühlwasser

de détente et aires de jeux), elle servira de limite psychologique, pour les enfants par ex. ;

- elle s'intègre dans l'environnement, plus qu'une piste cyclable ;
- elle sera plus à même de dissuader les véhicules motorisés qu'une piste cyclable classique.

Il va de soi que ce sentier cyclable serait strictement interdit aux véhicules motorisés.

Enfin, il faut préciser que ce sentier cyclable complètement utilement la piste cyclable prévue rue de la Sauer.

2. Maintenir 3 m de « berges sauvages »

Il faudra maintenir autant que possible le caractère « sauvage » du site, et plus spécialement, la végétation de la berge sur une largeur d'au moins 3 mètres.

C'est en effet, dans cette bande de terrain que la végétation naturelle est la plus remarquable et que diverses espèces animales trouvent refuge.

3. Des plantations plus sauvages et moins ornementales

En ce qui concerne les arbustes destinés à être plantés sur ces berges, l'ADIR regrette la prédominance des espèces ornementales. En effet, seulement un tiers des 213 arbustes prévus sort des espèces sauvages de nos régions. Quelques espèces ornementales pourraient ainsi être remplacées avantageusement par des espèces sauvages.

Pourquoi ne pas s'approvisionner au Conservatoire des Plantes menacées de la Ferme Bussièrre ? Diverses espèces cultivées là pourraient être réimplantées au Mühlwasser, nous pensons notamment à des sorbiers, des oiseleurs, des aubépines, des sureaux noirs ou à grappes, des cornouillers sanguins.

On peut enfin aussi regretter l'absence, dans le plan d'implantation, d'arbres plus imposants, tels que tilleuls, des noyers ou des cerisiers, par ex.

4. Petits aménagements utiles :

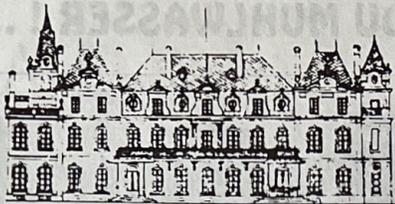
- Deux idées exprimées :
 - a-t-on pensé à la mise en place de poubelle ? (elles ne semblent pas figurer sur le plan)
 - si l'accès des berges est autorisé aux cyclistes, il faudra penser aux possibilités de parquer les vélos.
- De petits aménagements discrets peuvent être réalisés.

5. Accès pour les personnes à mobilité réduite de la Maison Oberkirch.

Il apparaît indispensable à beaucoup de personnes, d'aménager un accès piétonnier à ces aménagements pour les personnes à mobilité réduite habitant à la Maison Oberkirch, sur la rive droite du cours d'eau, entre la rue des Peupliers et la rue de l'III.

6. Extension des aménagements sur l'autre rive pour la création d'une promenade circulaire.

Les terrains situés sur la rive droite du Mühlwasser et jouxtant la rue de Betschdorf, n'ont pas été inclus dans la première tranche du plan d'aménagement.



161, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.01.07



**CHATEAU DE
POURTALES**
SALON DE THE - GALERIE

RESTAURANT GASTRONOMIQUE 88 31 37 40
LE BISTROT POURTALES 88 41 95 17

RESTAURANT
Le St Fiacre

86, Rue St Fiacre
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél: 88.31.31.26

JOURS DE REPOS : SAMEDI MIDI DIMANCHE MIDI ET SOIR

R. TEDONE



Cycles
Cyclomoteurs

158, rue Bœcklin
ROBERTSAU - 67000 STRASBOURG Tél. 88.31.56.17

*Depuis 1908 à la Robertsau,
de père en fils*

Albert VEIT

*votre boulanger-pâtissier,
chocolatier-glaçier.*

84, route de la Wantzenau - Robertsau - ☎ 88.31.19.13

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
ELECTRO-MENAGER
SERVICE APRES-VENTE

CHAUFFAGE

BRENNER

Cuisinières - Chauffe eau - Chauffe bain

MAGASIN - ATELIER

25, rue Bœcklin - Strasbourg Robertsau - Tél. 88 31 07 79

SOCIETE
E.T.B
technobois

ETUDES TECHNIQUES BOIS ET BATIMENTS
TOLERIE INDUSTRIELLE - FABRICANT
INSTALLATEUR CHAUFFAGE - VENTILATION
CONDITIONNEMENT D'AIR - ASPIRATION
FILTRATION - SECHAGE

15, rue de l'Angle - B.P. 27 - 67015 STRASBOURG CEDEX - Tél. 88.31.47.87

**BOULANGERIE
PATISSERIE**

**Jean-Paul
CIESLAK**

181, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.03.75

Ensemble
défendons
notre
quartier
avec
L'ADIR

G.C.E.

Installation de chauffage
Ventilation Condition
nement d'air - Pompe à
chaleur **TOUS**
TRAVAUX DE
RÉPARATIONS
Entretien de chaudière
Économie d'énergie



GÉNIE CLIMATIQUE DE L'EST

5, rue du Docteur Freysz
67015 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 21 30

LAUCH BLATTEL : PETITES NOUVELLES DE LA ROBERTSAU ET DE LA CITE DE L'ILL

AMENAGEMENT DE LA RUE KEMPF

Les travaux durent depuis trois ans !... De nombreux riverains excédés par le bruit et la poussière sont intervenus auprès de l'ADIR pour faire avancer le chantier.

L'ADIR a transmis vos doléances au Service de la Voirie de la CUS et au Vice-Président J.C. QUINTILIANI qui nous a assuré que tout serait terminé à Noël.

Nous voulons bien croire au Père Noël 89 et le remercions d'avance pour ce cadeau !...

ET DE LA RUE DES JARDINIERS

Après la mise en service du sens unique de la rue des Jardiniers et de la rue Mengès et la mise en place de barrières de sécurité et de « gendarmes couchés » à la sortie de l'école par le sentier Christ, les parents d'élèves estiment que la sécurité des enfants est mieux assurée. Mais de nombreux riverains regrettent encore le trafic intense et de plus en plus rapide des voitures ne sont pas satisfaits de la mise en sens unique. L'accès par la rue de Fleurs, également trop étroite, pose problèmes.

L'ADIR estime qu'il faut trouver une meilleure solution en prolongeant éventuellement la rue du Docteur Freydz pour l'accès aux nombreuses nouvelles résidences construites dans la rue des Jardiniers. D'ailleurs cette voirie est prévue au POS, mais l'ancienne municipalité, trop indulgente et libérale avec les promoteurs n'a pas imposé cet aménagement à leurs frais ! ...

Ce sont les anciens riverains qui subissent les conséquences et les nuisances ! ... ce que l'ADIR a toujours dénoncé.

RUE DU PARC

Un projet de réaménagement de la rue Parc est envisagé par les Services de la CUS pour créer des parkings au centre de la Robertsau.

Si le problème du parking est un vrai problème pour le centre de la Robertsau, nous estimons qu'il faut trouver d'autres solutions que la rue du Parc dont le réaménagement ne nous paraît pas une priorité.

L'aménagement de trottoirs dans la rue des Jardiniers, la rue des Fleurs nous paraît plus urgent.

Et puis, il faudrait aussi trouver des solutions pour assainir les anciennes rues de la vieille Robertsau et réaliser un aménagement original de ces rues pour leur garder le cachet du Lauch : rue du Docteur François, rue des Maraîchers.

STATIONNEMENT RUE DU DOCTEUR WOEHLIN

Les voitures stationnent sur le seul trottoir existant dans cette rue et forcent les piétons à descendre dans la rue au mépris de leur sécurité.

L'ADIR demandera la mise en place de barrières.

CITE DE L'ILL : JUILLET-AOUT, LES MOIS DES MAUVAIS COUPS !...

Les propriétaires profitent-ils de la saison estivale pour lancer leurs mauvais coups ? Assurément ! Mais ils profitent avant tout et encore de la loi dite Méhaignerie, qui, même modifiée en 1989 le leur permet toujours.

Ainsi l'Habitation Moderne (société d'économie mixte) dont la ville est majoritaire à 55 %, s'en prend aux logements non conventionnés de son patrimoine dont elle renouvelle les baux, étalant la nouvelle augmentation sur 6 ans. Hors charges et non compte tenu de l'I.C.C., celui qui paye par an 3.472 F en 1989, payera 11.352 F en 1995. Les garages, vous payez 112 F par mois, demain

169 F ou encore de 118 à 194 F. Pas d'accord, vous le quittez !...

Devant cet état des choses, plusieurs réactions :

L'Association des Locataires de la Cité de l'III est en total désaccord avec ces procédés.

Certains estiment que rien n'est plus gratuit donc, si le propriétaire entretient ou réhabilite, ne serait-ce que peu ou partiellement, il faut payer !

D'autres pensent qu'il n'appartient pas aux locataires de payer l'entretien des bâtiments et lieux communs. Celui-ci devrait être assuré régulièrement par le propriétaire et à sa propre charge.

En fait, que faudrait-il donc ?

— Abolir - annuler - la loi Méhaignerie et non en changer quelques termes. C'est ce que demande la C.N.L. au niveau national, pas nécessairement suivie par tous les comités régionaux.

— Exiger des consultations, des entrevues locataires - propriétaires chaque fois qu'un problème à ce niveau se pose.

Les changements intervenus au Conseil Municipal, les nouveaux élus, les responsables du logement social, se devraient d'œuvrer dans ce sens.

USINE D'INCINERATION DE KEHL

ECOPOLE est un réseau transfrontalier pour la défense de l'environnement en Europe constitué d'associations de quartiers et de « Burgerinitiative » de Kehl. L'ADIR fait partie du réseau ECOPOLE.

ECOPOLE informe les habitants de la Robertsau que le dossier de l'enquête préalable du projet d'implantation d'une usine d'incinération de déchets industriels toxiques à Kehl est à la disposition du public au bureau du Contentieux et de la réglementation de la Communauté Urbaine de Strasbourg, 1 Place de l'Etoile.

Le réseau Ecopole souligne que cette usine ne sera pas sans influence sur l'agglomération strasbourgeoise et rappelle qu'il avait révélé au public toute l'étendue des risques et périls que la présence de cette gigantesque installation aux portes de Strasbourg ne manquerait pas de faire planer au dessus de notre cité.

Après avoir pris connaissance de ce dossier les strasbourgeois peuvent émettre des critiques et observations dans un registre prévu à cet effet et qui sera remis aux autorités allemandes.

Ecole rappelle que la date limite de consultation du dossier est fixée au 30 septembre 89. Une manifestation est prévue à Kehl le 24 septembre 1989.

LES BERGES DU MUHLWASSER

(suite de la page 11)

la création d'une passerelle piétonne en bois, à hauteur de la séparation du Muhlwasser et du Ziegelwasser, et l'aménagement comparable de la berge entre cette passerelle et la rue des Peupliers (où des terrains seraient disponibles), permettraient la finalisation d'une promenade circulaire très appréciée des promeneurs.

Cette promenade circulaire serait, pour les promeneurs et surtout pour les familles avec enfants, une alternative intéressante à la seule promenade aller-retour le long de la rive gauche.

L'ADIR transmettra ses propositions à M. l'Adjoint au Maire chargé des Espaces Verts et souhaite que cette concertation positive se continue pour les autres tranches de l'aménagement des berges du Muhlwasser et de l'III.

TROP DE PANNEAUX PUBLICITAIRES A LA ROBERTSAU



LIRE OU CONDUIRE, IL FAUT CHOISIR...

Route de La Wantzenau, à l'entrée de la Robertsau, les panneaux publicitaires fleurissent. Pas moins d'une trentaine de publicités accrochent le regard, de préférence dans les virages, puisque c'est là que le conducteur-consommateur a le moins de chance de passer à côté du message publicitaire. Cette pratique qui se généralise de plus en plus est contraire à toutes les règles de sécurité routière ; alors que dans les virages, aux croisements, l'attention de l'automobiliste devrait redoubler d'intensité, celle-ci est l'objet de sollicitations visuelles qui peuvent être sources d'accidents. La signalisation routière passe complètement inaperçue à côté des énormes pancartes.

De plus, la qualité du site s'en trouve irrémédiablement dégradée. Ce qui était une entrée d'agglomération plaisante et reposante a été complètement dénaturée.

Autre exemple de cette dégradation de notre cadre de vie : les berges du Muhlwasser. Alors que du côté de la place des Peupliers l'on est en passe de réaliser une

opération de mise en valeur de ce cours d'eau, au niveau de la rue de l'Ill à côté de la papeterie, qui gâche complètement le paysage.

COMMENT NE PLUS SE FAIRE « ENPUBER »

D'abord être vigilant lors de l'implantation de ces panneaux. Ceux-ci doivent répondre à des critères de taille, de distance à observer, etc... Une réglementation existe, il faut la faire respecter. (L'ADIR la tient à votre disposition).

Deuxièmement intervenir auprès des pouvoirs publics qui ont la possibilité d'instaurer des zones de publicité restreinte où celle-ci est soumise à des prescriptions plus rigoureuses.

Concrètement, l'ADIR interviendra pour que les deux sites en question (avec d'autres à définir) soient inclus dans « des zones à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt notamment au point de vue esthétique ou écologique », et soient inscrits en tant que tels au Plan d'occupation des Sols.



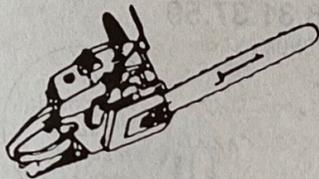
*nouveau
à la robertsau*

PRÈS DE CHEZ VOUS

ALBERT LOCATION

un partenaire efficace

pour vos travaux de



- maçonnerie
- menuiserie
- soudure
- motoculture
- jardinage
- peinture
- décoration

**LOUEZ SANS CAUTION
DES OUTILS DE PROFESSIONNEL**

39, rue Bœcklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. 88.31.14.01

PARFUMERIE DE LA ROBERTSAU

- ★ Soins du visage et du corps
- ★ Bronzarium
- ★ Manucure / Maquillage / Epilation

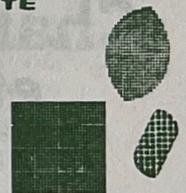
92, rue Bœcklin - Tél. 88 41 87 98

SUR RENDEZ-VOUS

CHARLY FRANTZ

PAYSAGISTE

21, rue Jeanne-d'Arc
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 15 46



Etablissement horticole

René SOMMER

40 chemin du Beulenwoerth 67000 STRASBOURG

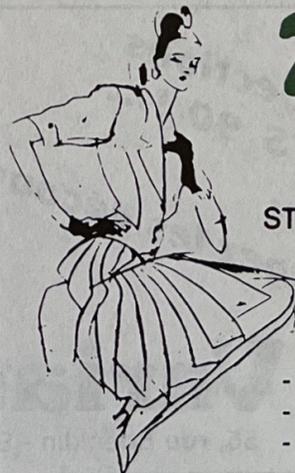
Téléphone 88 31 15 38

Toutes Décorations Florales
et mortuaires
Plantes vertes et Bouquets
Fleurissement et
Entretien de Tombes
Plantes à Massifs et Balcons



Dany H.

48, rue Bœcklin
STRASBOURG-ROBERTSAU
- 88419219



Pour vous Madame :

- PRÊT A PORTER - PULL
- LINGERIE
- RAYON MERCERIE

Pour vous Monsieur :

- VESTE - PANTALON - CHEMISERIE
- PULL ET SOUS VÊTEMENT

150€
BON D'ACHAT
 VALABLE POUR TOUT
 EQUIPEMENT OPTIQUE
 COMPLET
 (1 monture + 2 verres)

OFFRE VALABLE
 JUSQU'AU
 31 DECEMBRE 1989

DEPOSITAIRE OFFICIEL
 VERRES SEIKO 

LA GARANTIE DE LA
 « QUALITE OPTICIEN »

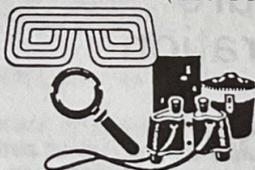
- Traités anti-reflets multicouches
99 % de transmission
- Hydrophobes (anti-pluie)
- Anti-chocs
- Le plus fin au monde

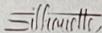
Depuis 1978, pour le plaisir de vos yeux :

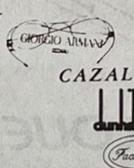
OPTIQUE BOECKLIN

63, rue Boecklin - Téléphone 88.31.37.59

(A COTE DE LA STATION MOBIL / EN FACE DU MONUMENT)



Distributeur :  Christian Dior
 Guy Laroche
 VUARNET 



Lentilles
 de contact
 sur
 prescription
 médicale

Service Après-Vente

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - RÉPARATION
 Chauffe eau - Chauffe baign - Chaudière à gaz
 VENTE - PIÈCES DÉTACHÉES

Chaffoteaux et Maury

80, rue des Jardiniers
 67000 STRASBOURG ROBERTSAU
 Tél. 88.31.16.52

PREMIER SERVICE DE MAINTENANCE DE FRANCE

RESTAURANT

« SANDKISCHT »

Gérard et Liliane SCHILDKNECHT

23, rue de la Carpe-Haute
 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Plat du jour
 Spécialités : Filets de carpe frite
 Rognons de veau à la crème
 Rosbif - Wädele

Dernier samedi du mois : Soirée Couscous ou Paëlle
 Réservation et renseignements au 88 31 49 24

FERME LUNDI ET MERCREDI APRES 14 h 00

les nouvelles collections
 PAPIERS PEINTS 90 !...
 sont arrivées !...
 Venez les découvrir

Toutes les grandes marques présentées :

- PAPIERS PEINTS
- TISSUS MURAUX
- MOQUETTES
- Peinture HISTOR

Variations décors

MERCURE D'OR
 Décerné par le Ministre du Commerce

55, rue Boecklin - STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 23 30